

# Conseil d'administration Connexion Matawinie

## Procès-verbal

18 janvier 2022

SÉANCE TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE

### SONT PRÉSENTS:

- MM. Sylvain Breton, maire d'Entrelacs  
Raymond Rougeau, maire de Rawdon  
Martin Héroux, maire de Sainte-Émélie-de-L'Énergie  
Sylvain Roberge, maire de Saint-Jean-de-Matha  
Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat  
Serge Deschênes, citoyen de Sainte-Émélie-de-L'Énergie  
Éric Bernard, citoyen de St-Alphonse-Rodriguez  
Philippe Duchesne, chargé de projets, Connexion Matawinie  
Réal Brassard, directeur général de la MRC de Matawinie
- Mme Caroline Cormier, directrice générale de Connexion Matawinie  
Isabelle Perreault, présidente du C.A., préfète de la MRC et mairesse de St-Alphonse-Rodriguez

### 1. VALIDATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 8h02 après la validation du quorum. Mme Caroline Cormier et Mme Isabelle Perreault, souhaitent la bienvenue aux administrateurs et administratrices présents.

- CA-001-2022** Il est proposé par M. Sylvain Breton, appuyé par M. Sylvain Roberge et résolu unanimement que la présente assemblée soit et est ouverte.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- CA-002-2022** Il est proposé par M. Sylvain Roberge, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

1. VALIDATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 SEPTEMBRE 2021

4. NOMINATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU C.A.

5. PLANIFICATION DES DATES DES PROCHAINS C.A

6. PRÉSENTATION DU PROJET ET DES FOURNISSEURS

7. AJUSTEMENT DES TAUX DEMANDÉ PAR ÉLECTRO SAGUENAY (DÉCISION)

8. ÉTAT DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2021

9. REDDITION DE COMPTE - SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2021

10. VARIA/QUESTIONS

11. PROPOSITION DU CHANGEMENT DE TITRE POUR PHILIPPE DUCHESNE (HUIS CLOS)

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

**CA-003-2022**

M. Sylvain Breton étant le seul membre présent à avoir participé à la rencontre du 30 septembre 2021, celui-ci indique que le procès-verbal est conforme. Il est donc proposé par M. Sylvain Breton et appuyé unanimement d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

### **4. NOMINATIONS DES DIFFÉRENTS POSTE DU C.A.**

**CA-004-2022**

Il est proposé par Joé Deslauriers et appuyé par Martin Héroux d'élire M. Sylvain Breton comme vice-président du conseil d'administration.

**CA-005-2022**

Il est proposé par Sylvain Roberge et appuyé par Serge Deschênes d'élire M. Réal Brassard comme trésorier du conseil d'administration.

**CA-006-2022**

Il est proposé par M. Sylvain Breton et appuyé par Sylvain Roberge d'élire M. Éric Bernard comme secrétaire du conseil d'administration.

## **5. PLANIFICATION DES DATES DES PROCHAINS C.A.**

Mme Caroline Cormier présente les dates prévues des prochaines rencontres du conseil d'administration. M. Éric Bernard mentionne qu'il n'y a pas de rencontre du conseil prévue pour le mois d'août. Il explique que, puisque la date limite donnée par le gouvernement pour la fin de l'installation de la fibre optique est le 30 septembre, il serait important d'avoir une rencontre du conseil au mois d'août, si proche de la date d'échéance. Les membres du conseil sont d'accord et une rencontre est ajoutée au calendrier pour le 30 août 2022 à 8 heures am. La nouvelle version du calendrier sera envoyée aux membres du conseil dans la journée.

## **6. PRÉSENTATION DU PROJET ET DES FOURNISSEURS**

Mme Cormier présente les différentes étapes du projet ainsi que les fournisseurs. Elle explique aussi aux membres du conseil qu'elles sont les prochaines étapes et les buts à atteindre pour 2022 et quelles ont été les embûches du projet jusqu'à présent.

M. Joé Deslauriers demande quel est le taux de pénétration du marché pour les clients ayant accès au service. Mme Cormier dit qu'il s'agit d'environ 10% mais que, pour le moment, le service est offert où plusieurs autres concurrents offrent le service. Elle explique que lorsqu'un secteur n'a qu'un seul autre fournisseur, Cooptel reçoit des appels pour des prises de rendez-vous de la part de la majorité des adresses.

Mme Isabelle Perreault indique qu'il faudrait peut-être retravailler le travail de communication. Elle propose de trouver des solutions pour ce qui est du manque de main d'œuvre des équipes de construction et d'afficher les demandes au grand public. Mme Perreault indique aussi qu'il faudrait pousser davantage la publicité pour les secteurs qui ont présentement le service et qu'il pourrait être intéressant de recevoir les commentaires des clients actuels.

Joé Deslauriers mentionne qu'il est d'accord mais qu'il est difficile de faire de la publicité pour le projet alors que les dates sont souvent repoussées et que peu de résidents ont actuellement accès au service de la fibre.

## **7. AJUSTEMENT DES TAUX DEMANDÉ PAR ÉLECTRO SAGUENAY (DÉCISION)**

Mme Caroline Cormier explique aux membres du conseil le problème récemment rencontré avec Électro Saguenay. Le 11 janvier dernier, Électro Saguenay convoque

l'équipe de Connexion Matawinie pour une rencontre. Le 12 janvier, ils envoient à Connexion Matawinie une demande d'ajustement de taux. En analysant l'impact budgétaire, les ajustements totalisaient une augmentation de \$ 2 663 958 au contrat existant.

Selon l'article 29 - Période garantie des prix soumis, les prix indiqués sont considérés comme garantis pour la durée totale du contrat. Cette situation a été apportée à notre chargé de projets au gouvernement Julien-Pierre Martel ainsi qu'à maîtresse Suzanne Lamarre, présidente de la table de concertation.

Voici la réponse proposée par la MRC, car le contrat est au nom de celle-ci :  
Notre compréhension est que les augmentations de tarif ne sont pas possibles selon l'article # 29. Période de garantie des prix soumis » du document d'appel d'offres.

Les prix soumis sont considérés garantis pour toute la durée du contrat.

Par conséquent, Électro-Saguenay doit exécuter les travaux selon les modalités prévues au contrat prévu afin d'éviter un défaut de l'adjudicataire.  
Connexion Matawinie est un mandataire de la MRC de Matawinie pour l'exécution du contrat et non pour la négociation, ni la conclusion de celui-ci.

M. Sylvain Breton demande quelles sont les justifications de leur demande. Mme Cormier explique que, bien que leurs raisons ne soient pas très claires, Électro Saguenay affirme que la machinerie se serait brisée lors de certaines interventions ou que les prix ont beaucoup augmenté depuis le début du contrat.

M. Réal Brassard ajoute qu'une discussion doit avoir lieu et que les prochaines actions dépendront de la réaction d'Électro Saguenay. Il est proposé que cette date soit le 24 janvier 2022.

M. Serge Deschênes demande si Électro Saguenay a d'autres contrats en ce moment. Mme Cormier répond que oui, ils ont obtenu un contrat pour la vallée de Gatineau.

**CA-007-2022**

Il est proposé par M. Réal Brassard, appuyé par M. Sylvain Breton et résolu unanimement de planifier une rencontre le 24 janvier prochain avec Électro Saguenay afin de régler les différends.

## **8. ÉTAT DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2021**

Mme Cormier présente l'état des dépenses pour l'année 2021. Celles-ci totalisent un montant de 16 085 401,49\$. Mme Cormier ajoute que la majorité de l'inventaire a été reçue, ce qui est une très bonne nouvelle.

## **9. REDDITION DE COMPTE - SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2021**

Mme Cormier présente les redditions de compte pour les quatre derniers mois. Les représentants les dépenses ainsi que les revenus reçus pour Connexion Matawinie seulement.

**CA-008-2022**

Il est proposé par M. Brassard, appuyé par M. Sylvain Roberge et résolu unanimement d'accepter les redditions de compte telles que présentées.

#### **10. VARIA/QUESTIONS**

M. Brassard désire faire un suivi au sujet d'un accident de la route ayant eu lieu à Saint-Félix-de-Valois il y a quelques mois. Mme Cormier lui indique que le processus est en cours mais qu'une mise en demeure n'a toujours pas été envoyée. M. Brassard ajoute qu'il y a peut-être un temps limité pour déposer la demande de dédommagement pour l'accident (entre un an et trois ans).

Sur un autre sujet, Mme Cormier ajoute que tous les rapports d'étapes ont été envoyés au gouvernement et qu'une partie de l'argent de la subvention a déjà été reçue.

#### **11. PROPOSITION DU CHANGEMENT DE TITRE DE PHILIPPE DUCHESNE (HUIS CLOS)**

Actuellement, M. Philippe Duchesne occupe le poste de chargés de projets chez Connexion Matawinie. Mme Cormier propose de changer le titre de M. Duchesne pour Directeur de projets.

**CA-009-2022**

Suite à une discussion entre les membres du conseil, il est proposé par M. Réal Brassard, appuyé par M. Serge Deschênes et résolu unanimement d'accepter le changement de titre de M. Philippe Duchesne.

#### **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée à 8h51. Le prochain conseil aura lieu le 22 février 2022.

---

Isabelle Perreault  
Présidente du conseil d'administration

---

Caroline Cormier  
Directrice générale de Connexion Matawinie